

Conférence de presse de M. François Mitterrand, Président de la République à l'Hôtel Abou Nawas à Tunis, notamment sur la politique française au Proche et Moyen-Orient, vendredi 28 octobre 1983.

Mesdames et messieurs,

- Comme vous le savez, me voici au milieu du deuxième jour de ce voyage en Tunisie qui s'achèvera demain en fin de matinée. De multiples conversations ont eu lieu. Les membres du gouvernement se sont rencontrés afin de mener à bien les relations bilatérales et il a été naturellement largement question des problèmes qui touchent la situation internationale, notamment dans mes rencontres avec le président Bourguiba et avec le Premier ministre, M. Mzali. Au point où nous en sommes, bien que nous ayons encore des choses à nous dire, ce soir et demain matin, je veux profiter de cette rencontre avec la presse pour répondre aux questions que vous me posez.\

Eh bien, maintenant, je n'ai plus qu'à vous écouter et je vous prie de bien vouloir attirer mon attention sur les points qu'à votre avis il faudrait souligner. J'écoute. Monsieur, au nom de quel organe de presse s'il vous plaît.

- QUESTION (Radio Méditerranéenne ... de Tanger).- Monsieur le Président, vous vous êtes entretenu dernièrement avec le souverain marocain, le Roi Hassan II. Vous allez recevoir dans quelques jours, le président algérien Chadli Bendjedid et vous avez évoqué ici à Tunis la question de l'édification du grand Maghreb. Alors quel apport pourrait apporter la France dans ce domaine et est-il question que la France envisage d'apporter ses bons offices entre Algériens et Marocains ?

- LE PRESIDENT.- Oh, pas exactement. Le grand Maghreb relève de la décision des pays qui le composent. La France n'est pas de ces pays. La géographie l'indique clairement. Mais c'est une affaire de voisinage pour nous et cela nous intéresse. Quand donc on nous en parle - ce qui était le cas du président Bourguiba ou bien du président de la Chambre des députés tunisien - nous entrons dans cette conversation. Mais nous veillons toujours à ne pas nous substituer à nos interlocuteurs. Donc, si vous voulez me demander une note d'ambiance, c'est une idée intéressante et riche d'avenir, voilà je n'ai rien à ajouter.

- Est-ce que - c'est une affaire un peu différente - la France cherche à contribuer à l'établissement de meilleures relations entre les différents pays du Maghreb ? Oui, d'une certaine façon puisque nous connaissons les uns et les autres nous les voyons tous, vous l'avez rappelé puisque je crois que ces pays ont une réelle confiance dans la France. Mais là encore, nous nous gardons bien de préjuger ce qui relève strictement de la décision des trois pays intéressés.\

QUESTION (Gérard Sebag, Antenne 2).- Au cours de votre séjour à Tunis, vous avez semblé manifester une certaine inquiétude sur la situation internationale. Est-ce une simple préoccupation ou une inquiétude sérieuse ?

- LE PRESIDENT.- Je vous laisse, monsieur Sebag, le soin d'apprécier la situation internationale qui semble "mettre les bouchées doubles" depuis quelques temps. Je ne suis pas spécialement inquiet. Je réfléchis et j'agis quand je le peux, là où je le peux, sur une situation qui va se dégradant. J'ai souvent répété que le point essentiel se trouvait à l'heure actuelle en Europe autour de l'installation des euromissiles. Et je ne relie pas tout à ce sujet, tout n'est pas débat Est - Ouest. heureusement. et la France peut contribuer - elle le peut - à ce que ce débat n'englobe

... pas tous les autres, elle n'y manque pas. En fait, on peut apercevoir qu'ici et là les choses s'enveniment dans la mesure où les deux plus grandes puissances ` Etats-Unis ` URSS ` veulent marquer des points un peu partout sur la scène du monde.

- Mon rôle est de l'expliquer, de prendre à témoin les femmes et les hommes de mon temps, auxquels je peux m'adresser. Je ne dis pas que je suis inquiet. J'observe comme quiconque a les yeux ouverts : la situation internationale connaît depuis quelques temps une aggravation réelle et aucun des problèmes brûlants ne se trouve en voie d'être réglé. J'arrête là, car je suis de ceux qui ont toujours cru que les hommes avaient la capacité de maîtriser les événements. C'est ce qui explique que la France soit présente un peu partout dans ce débat.\

QUESTION.- Monsieur le Président, à part la crise des eurofusées, il y a toute une série de crises simultanées dans le monde. Alors à partir de ces situations apparemment différentes, est-ce que vous faites une analyse commune et est-ce que la France observe une espèce de fil directeur d'attitudes communes par-rapport à toutes ces situations ?

- LE PRESIDENT.- On peut le dire. Il y a tout de même une explication globale de la politique française. Je viens à l'instant de préciser que je ne reliais pas tout au problème central que représente l'installation des euromissiles en Europe mais que, pour les deux plus grandes puissances ` Etats-Unis ` URSS `, dont le poids est par définition très lourd sur les affaires du monde, telle était la tendance. Un pays comme la France doit veiller précisément à ce que cette relation Est - Ouest ne finisse pas par dominer toutes les questions qui se posent sur la planète. Mais la réalité est là. C'est ainsi que le problème est le plus souvent posé.

- Alors nous pensons que dans chaque région, et par-rapport aux problèmes propres de ces régions, il faut tenter - c'est ce que fait la France - de préserver ce que j'appelle l'équilibre, ou les équilibres, sachant qu'en-raison de la tendance ou de la tentation de tout ramener de la part des deux plus grandes puissances à la même explication ou aux mêmes -rapports de force, il faut tout faire pour préserver ou rétablir la paix là où on le peut. Et on ne le peut pas lorsque l'on respecte un principe simple, clair, compris de tout le monde. Il ne faut pas que la notion du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes finisse par être une simple référence verbale dans le langage diplomatique. C'est en-raison de cette remarque que la France se trouve présente sur plusieurs terrains. Elle contribue dans le -cadre du droit, à l'appel des gouvernements légitimes, au maintien de ses équilibres. Je n'ai pas tout à fait fini mais on va continuer certainement à parler de ces choses. Je vous en prie monsieur.\

QUESTION (M. Chamari, rédacteur en chef de l'Avenir, organe du mouvement démocrate socialiste).- Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord, de vous remercier pour l'initiative heureuse que vous avez prise en confirmant, par un certain nombre de vos contacts à l'occasion de cette visite officielle, que la Tunisie à laquelle vous vous adressez c'est bel et bien la Tunisie de la diversité et du pluralisme. Car à nos yeux le patriotisme, l'indépendance nationale et la libre coopération pour le développement n'ont de sens que si nous les conjuguons avec la démocratie, la liberté, l'esprit de tolérance et la sauvegarde des droits de l'homme.

- Monsieur le Président, évoquant votre discours à la Knesset israélienne vous rappeliez au-cours de votre allocution au-cours du déjeuner présidentiel hier, la position de principe de la France de l'après 10 mai 1981, sur la Palestine et le Moyen-Orient. Coexistence de tous les peuples de la région, droit pour l'autodétermination pour un territoire et pour une patrie au peuple palestinien, unité, souveraineté, intégrité du Liban. Et ce sont là, pensons-nous, des bases constructives pour un dialogue peut-être difficile mais assurément prometteur entre le monde arabe et l'Europe.

- Mais, et j'en viens si vous le permettez à ma question, au-delà de la religion du court terme et de la tactique immédiate que vous dénonciez à juste -titre dans votre témoignage "ma part de vérité", qui semble souvent prendre le pas sur les choix à l'emporter, quel peut être concrètement la contribution de la France à un dénouement et à une solution du conflit palestinien et ne pensez-vous pas, par exemple, qu'une attitude plus ouverte de la France, à l'occasion de la Conférence des Nations unies au mois de septembre écoulé, aurait pu grandement aider une direction et justement au niveau des investissements sur le long terme, une direction, celle de l'OLP, qui, en dépit des contradictions, des manoeuvres et des pressions

et de la surenchère, a fait la preuve de sa maturité, de son sens des responsabilités et de sa volonté d'autonomie. Je m'excuse d'avoir été un tout petit peu long et je vous remercie pour votre bienveillante attention.

- LE PRESIDENT.- Je vous dirai monsieur que le rappel des principes que j'ai énoncés à deux reprises au-cours de ce voyage en Tunisie, hier et ce matin, se situe toujours dans le long terme parce que si je devais viser sur le court terme, j'aurais le droit d'être déçu. C'est malheureusement devenu le long terme. Si j'agissais tactiquement, je ferais bien de dire autre chose, car les progrès sont lents quand il n'y a pas recul. Et cependant, ce sont ces principes qui présideront au retour à la paix et à l'harmonie ici et ailleurs. Donc, je renverse votre raisonnement.

- Dans la pratique quotidienne, c'est vrai que nous sommes obligés de conduire ces actions en fonction d'événements à court terme. A cette Conférence de Genève, nous avons eu l'attitude que nous avons habituellement. Nous cherchons à ce qu'aucune situation nouvelle provoquée par l'un ou l'autre des camps, ne complique davantage les choses. Et c'est souvent difficile à discerner. Il est des initiatives qui sont faites pour que soient réglés les problèmes et qui ont le don fâcheux de les compliquer. Il nous a semblé que c'était cela l'inconvénient, le danger de la conférence en question. Je crois qu'il faut arrêter là notre raisonnement et que vous ne jugiez pas au-delà, car nous n'en restons pas moins du côté du droit dans une affaire si difficile que personne, parmi les instances internationales, n'a pu jusque là la régler. En tout cas nous sommes ouverts dans le respect de ces principes à comprendre et à contribuer à ce que les différentes communautés aujourd'hui antagonistes, puissent trouver un jour l'apaisement nécessaire.\

QUESTION.- Une question qui revient sans cesse ces jours-ci. où sont les super étendards ? Leur livraison à l'Irak semble-t-elle de -nature à débloquer la situation ? où sont-ils d'abord ? Est-ce en Egypte ou en Irak, ou en France encore ou bien ...

- LE PRESIDENT.- Ecoutez, je suis étonné que vous ne me l'appreniez pas. Généralement, ces conférences de presse sont riches d'informations pour moi. Mais enfin j'ai quand même mon idée sur ce sujet particulier.

- Les super-étendards sont là où ils doivent être si la France respecte ses contrats. Et depuis déjà je ne sais combien d'années, la France a des accords avec l'Irak. Comme j'ai eu l'occasion de le dire, nous en sommes encore, pour l'essentiel, à l'application des accords antérieurs à mon arrivée à la Présidence de la République. Ce sont donc des relations commerciales anciennes. Aujourd'hui nous en venons au début d'exécution d'un contrat signé en mars 1982. Nous respectons notre signature. C'est tout. Donc, peu importe le jour, peu importe l'endroit. Ce qui est certain c'est que le contrat est, et continuera d'être respecté.\

` Suite réponse sur la livraison des super-étendards à l'Irak `

- On ne peut quand même pas être indifférent aux conséquences qu'impliquent des décisions de ce genre, je les ai également évoquées et j'ai peur de me répéter. J'en ai parlé ce matin devant la Chambre des députés tunisiens. Nous avons des relations d'amitié avec l'Irak et s'il s'est créé des relations beaucoup plus difficiles avec l'Iran, vraiment nous ne souhaitons pas les aggraver et nous souhaiterions même que nos positions fussent comprises autrement par l'Iran. C'est vrai que la France a accueilli, en vertu du droit d'asile, toute une série de leaders ou de responsables iraniens qui représentent absolument toutes les couches géologiques de l'histoire récente de ce pays. La première couche, la plus profonde, étant celle représentée par M. Khomeiny. Et puis, il y a aussi tous les autres. Je veux dire que, comme là-bas, un clan chasse assez vite l'autre, finalement tout le monde vient chez nous.

- Alors nous continuons, mais nous n'y mettons pas d'intention particulière. C'est une invitation à chacun pour leur dire : "le jour où cela vous paraîtra utile revenez donc". Mais cela s'appelle le respect du droit d'asile, le respect du droit des gens, à ne pas confondre avec des choix politiques. Je dirai encore, parce que cela me paraît indispensable, nous ne sommes pas les ennemis de l'Iran. Connaissant un peu l'histoire de cette partie du monde, nous savons depuis des siècles que cette frontière est disputée, qu'elle est à l'origine de très nombreux conflits, que

deux mondes - je ne crois pas exagérer en employant cette expression - se trouvent confrontés là. Et nous vivons une de ses phases les plus tragiques. Nous ne voulons pas envenimer cette situation.\

` Suite réponse sur la livraison des super-étendards à l'Irak `

- Quant aux fournitures d'armes en question, je pense que si ces deux pays continuent la guerre aussi longtemps, c'est parce que l'un et l'autre peuvent se procurer des armes. Il faudrait donc faire un bilan général des armes reçues, qui les reçoit, qui les demande et l'on verra que la France n'a pas à être mise en cause plus que beaucoup d'autres, et plutôt un peu moins. C'est dans le -cadre de cette information qu'il vous faudra finalement juger. Il ne faut pas que la France apparaisse comme ennemie de peuples, de pays avec lesquels nous n'avons pas de conflit. Il s'agit, dans ce cas, de veiller à un équilibre historique qui s'il était détruit, aurait les conséquences que vous imaginez.\

QUESTION.- A propos des euromissiles, vous avez parlé de fil conducteur. Vous savez qu'un certain nombre de dirigeants politiques français y compris les socialistes ont tendance à croire que les attentats qui se multiplient depuis quelque temps et qui risquent peut-être de se multiplier contre les représentants de la France seraient une sorte de plan soviétique `URSS` pour vous obliger à réviser votre position sur les euromissiles. Qu'est-ce que vous pensez de cette hypothèse ?

- LE PRESIDENT.- Alors vraiment, elle me paraît exagérément systématique. D'abord quel est le responsable assez léger pour imaginer que cela ferait changer en quoi que ce soit la France quant à sa ligne d'action ? Ses dirigeants ne se laissent pas très aisément intimider. On fait cette politique parce qu'elle nous paraît bonne. Elle n'a rien non plus, cette politique de provocant, en Europe. Nous demandons simplement qu'il y ait un partage équitable des forces, qu'il n'y ait pas de forces d'un côté et non de l'autre. Cet équilibre, je l'ai toujours demandé en situation de réduction et non pas d'accroissement. C'est peut-être gênant, mais cela devrait être accepté par des gens raisonnables.

- Alors de là à imaginer que pour faire fléchir ma volonté et celle du gouvernement français on pourrait procéder par ces intimidations successives et tragiques .. Certains le pensent, il me semble que vous en êtes, mais moi non, je réserve mon jugement. Je pense que l'origine de ces attentats est très diverse, mais je n'ai pas à vous dire ici, je ne dis pas spécialement à vous, madame, mais à l'ensemble des journalistes, le point où on en est des enquêtes et des observations faites au-cours des ces derniers temps sur l'origine des attentats et spécialement sur l'attentat dramatique de Beyrouth.\

QUESTION.- Monsieur le Président, la France a été un des premiers pays à condamner l'action américaine à Grenade. Depuis on a appris que les travailleurs cubains sur l'île, qui pendant plusieurs jours on pu résister aux marines américains armés jusqu'aux dents, ne sont pas des travailleurs des constructions, mais les forces cubaines qui ont un véritable arsenal d'armes à leur disposition pour que l'île de Grenade serve comme base ou tremplin pour l'action cubaine dans la région. Monsieur le Président, pensez-vous que la France pourrait modifier sa première réaction vis-à-vis des Etats-Unis et que feriez-vous si les Cubains s'installent ou s'installeront ou s'ils sont en-train de s'installer en Martinique et en Guadeloupe ?

- LE PRESIDENT.- Madame, naturellement vous pouvez être sardonique dans la façon de poser une question, c'est bien votre droit et cela met un peu d'agrément dans ce genre de conversation, mais permettez-moi de vous dire que je n'ai pas l'intention de demander, ni ni à Cuba, ni à personne de venir s'installer militairement ni à la Martinique, ni à la Guadeloupe. C'est donc un petit détail, madame, qui selon une publicité fameuse, change tout, mais vous avez omis de le remarquer, ce qui me gêne dans votre raisonnement. Le gouvernement de la France est maître de ses décisions. S'il voulait, ce n'est pas son intention, solliciter quelqu'autre puissance, il pourrait le faire s'il se sentait menacé, mais il n'est pas menacé. Donc tout cela part de l'idée que l'on se fait de l'indépendance d'un pays et du droit qu'a son gouvernement d'agir en son nom. Or, vous m'apportez là successivement toute une série d'informations. Je ne sais pas ce qu'il y a de vrai, je ne sais pas ce qu'il y a de faux dans ce que vous m'annoncez, sur la -nature de ces ouvriers-soldats. Je ne sais pas. Ce que je sais, c'est qu'il y avait un chef de gouvernement que je

connais bien et qui a été assassiné `Maurice Bishop`. Il est vraisemblable que s'il y avait eu des forces militaires camouflées en ouvriers, en travailleurs à Cuba, si - je dis bien si - cela a été fait avec le consentement de ce chef de gouvernement, car cela ne date pas d'il y a trois jours ou d'une semaine, ce gouvernement a bien le droit de solliciter, ou avait bien le droit de solliciter qui il voulait. La suite, je ne la pénètre pas très bien, je ne sais pas très bien ce qui s'est passé, je ne sais pas si d'autres le savent mieux que moi : on est entré dans une phase de violence et d'assassinats qui ont abouti à l'action des forces américaines. Je vous réponds tout simplement, et cela n'ôte rien à la condamnation que je porte sur cette intervention.\

QUESTION.- Une question à propos du Liban, monsieur le Président, après l'attentat de Beyrouth, les ministres des affaires étrangères des quatre pays qui composent la force multinationale ont décidé que la mission de cette force continuerait. Ils ont cependant mis en garde les Libanais en affirmant que leur présence au Liban n'était pas ... (inaudible) en leur demandant de réaliser enfin l'unité nationale lors du congrès de réconciliation de Genève. Alors faut-il qu'en cas d'échec à Genève, la force multinationale quitterait le Liban ?

- LE PRESIDENT.- Ce serait trop facile. Quiconque voudrait voir ces forces quitter le Liban n'aurait qu'à ne pas se rendre à Genève. Non, les choses sont quand même un peu moins simples. Ce qui est vrai, en tout cas, c'est que l'acte de réconciliation nationale est l'acte, ou serait l'acte par lequel s'instaurerait une situation nouvelle enfin riche d'espérance. C'est par là qu'il faut commencer. J'ai évoqué ce matin les issues internationales et notamment l'intervention de l'Organisation des Nations unies `ONU` que j'appelle de mes vœux. Mais il est vrai que même cette intervention de l'institution internationale est soumise à la volonté des Libanais eux-mêmes. Et vraiment, je ne peux qu'inviter, à partir de Tunis et grâce à vous, par votre intermédiaire, les participants à la conférence de Genève à réaliser la réconciliation nationale qui fera cesser, du moins je l'espère, les interventions étrangères qui font que ce pays perd son indépendance. Je ne sais exactement comment s'est exprimé le ministre dont vous me parlez, mais cela ne pouvait pas être une menace.

- J'imagine, en tout cas une sorte de pari : c'est à prendre ou à laisser. Non, ce n'est pas à prendre ou à laisser. C'est vrai qu'il n'est pas naturel que ce soient des pays étrangers, parfois des pays très lointains qui se trouvent en situation d'envoyer leurs armées ou des détachements armés au Liban.

- Quand on dit que cela ne durera pas toujours, c'est une phrase - comme cela qui ne veut pas dire grand chose. Dans le domaine politique rien n'est jamais éternel. J'en appelle donc d'abord aux différentes fractions libanaises qui doivent se réunir. Je serai heureux d'apprendre que tous y sont allés et je souhaite qu'ils aient la sagesse et le patriotisme de s'imposer une discipline commune, celle de servir d'abord leur pays. Ils n'en auront pas fini pour autant puisque des armées étrangères campent sur leurs territoires et je ne parle pas là de la force française prête, je le répète une fois de plus, à rentrer dans son pays dès lors que seraient garantis les droits et les vies au nom desquels nous y sommes allés.\

QUESTION.- Je reviens à la Tunisie, si vous le permettez, monsieur le Président, avez-vous évoqué avec les représentants du gouvernement tunisien les problèmes que posera ou que poserait l'entrée de l'Espagne dans la Communauté économique européenne `CEE` ?

- LE PRESIDENT.- Nos interlocuteurs nous en ont plusieurs fois parlé. C'est en effet une grande interrogation pour eux qui ont déjà des accords avec la Communauté économique européenne que de voir cet élargissement remettre pour partie en cause la nature de ces accords. Donc ils s'en préoccupent et ils nous en font part. Puisque nous sommes membres de la Communauté économique européenne, nous en tenons compte et nous chercherons dans les mois qui viennent à faire que les pays dont nous parlons, sur le pourtour de la Méditerranée, n'aient pas à souffrir de la composition éventuelle et nouvelle de la Communauté européenne.\

QUESTION.- Monsieur le Président, toujours à propos de votre visite en Tunisie, les résultats semblent promettre être des plus positifs, mais du point de vue humain avez-vous le sentiment que le courant soit passé ?

- LE PRESIDENT.- Sur le plan des sentiments, quand le courant passe c'est très agréable, mais

c'est aux autres de le dire. Du côté français nous nous sommes sentis très bien reçus et bien compris. Comme nous avons de l'amitié déjà ancienne avec la plupart des personnes que nous avons rencontrées, disons que c'était de ce point de vue un voyage facile. Du côté tunisien, vous poserez la question à nos amis lorsqu'ils auront l'occasion de s'adresser à la presse. Si l'on doit s'exprimer comme vous l'avez fait en termes simples mais faciles à comprendre : est-ce que le courant a passé ? J'ai envie de dire oui.

- On a parlé de nos relations, car il y a des problèmes d'intérêt et il faut les suivre avec sérieux. Le problème du patrimoine `immobilier` des Français en Tunisie. Le problème des statuts civils, enfin de l'application du droit des personnes notamment dans les mariages ou sur le -plan de la garde des enfants. Le problème de la coopération française dans les grands projets ou les grands programmes que conçoit la Tunisie dans différents points de son territoire. La demande tunisienne formulée lors de la grande commission au début de ce mois pour une contribution de la France pour corriger le grave déséquilibre qui s'est produit dans le domaine alimentaire : il était question de 20000 tonnes. Je peux vous dire à cette occasion que la partie française fournira le tonnage demandé. De même les crédits, leur étalement, leur montant, de tout cela nous avons parlé.

- Mais, c'est le cas de le dire, quand on a une négociation avec un courant qui passe, c'est plus facile que dans le cas contraire. On peut donc dire que nous avons bien avancé. Sur le -plan par exemple du patrimoine, M. le ministre des relations extérieures `Claude Cheysson`, M. le ministre de l'économie et des finances `Jacques Delors` me disaient qu'ils étaient parvenus à un accord pour l'ensemble du problème, particulièrement pour les logements sociaux. Donc voilà, rien de ce qui pouvait normalement gripper les rouages ne s'est produit.\

QUESTION.- Monsieur le Président, j'aimerais revenir à la question du Moyen-Orient. La position de la France, comme vous l'avez précisé, consiste à se référer, si l'on veut dire, à la résolution onusienne comme vous l'avez précisé à plusieurs reprises. Ces résolutions comportent différentes positions, disons des Nations unies, tout au long de l'histoire du conflit. En-particulier, il y a une résolution fondatrice et de l'Etat d'Israël et d'un Etat arabe palestinien dont les limites géographiques et le statut sont précisés et reconnus par l'ONU. Est-ce que vous serez pour l'application de toutes les résolutions des Nations unies ? Une seconde question : vous avez parlé de la nécessité de la reconnaissance réciproque entre deux peuples qui se disputent la même terre £ en fait, il y a un Etat qui existe et affirme sans ambiguïté sa volonté à l'exclusive et un autre peuple, comme vous l'avez dit, condamné à l'errance. Pour le moment, que demandez-vous aux Palestiniens pour qu'ils puissent, selon vous, faire preuve de bonne volonté ?

- LE PRESIDENT.- Nous approuvons d'abord les résolutions de l'ONU que nous avons votées, mais je crois bien pour le moins que nous les avons votées l'un et l'autre. Alors qu'est-ce que vous voulez de plus. Nous n'avons pas changé d'avis, ce qui n'ôte rien à la difficulté. On le voit bien. Vous êtes conduit de passer de la première à la deuxième question, c'est donc que le problème n'est pas réglé. Je pense qu'il eut été bon que les parties en cause, je veux dire en l'occurrence les organisations qui s'expriment au nom des Palestiniens, comme d'autre part le gouvernement israélien, fassent référence exclusive à ces résolutions. Même là, je discuterai encore, puisque comme vous le savez se pose le problème de la traduction de ces résolutions en français ou en anglais. Mais quand on en serait là ! Donc ces résolutions ne sont pas appliquées.

- Quant à moi, pour répondre à votre 2ème question, je n'ai pas du tout à dire aux Palestiniens : "voilà ce que vous devez faire". Je crois qu'il est difficile de leur demander de proclamer des principes qu'ils acceptent peut-être dans leur for intérieur et qu'ils seraient sans doute même prêts à faire prévaloir alors qu'ils sont dans une position dramatique. Ils seraient les seuls à donner sans recevoir. Mais cela dit, je pense qu'il eût été sage de façon tout à fait claire que le droit reconnu par les Nations unies soit affirmé, de ne pas avancer son droit en déniait celui de l'autre. C'est vrai dans les deux cas. Ce que je vous dis là n'est pas à sens unique. Cela me paraîtrait de meilleure méthode, c'est tout ce que je vous dirai là-dessus, car c'est une affaire qui concerne maintenant les intéressés et la France qui est membre permanent du Conseil de sécurité et membre vigilant de l'Organisation des Nations unies, ne manquera jamais l'occasion

de s'exprimer. Elle l'a fait d'ailleurs par la rédaction d'une résolution, déjà un peu ancienne, qui n'est pas encore venue en discussion, qui a, disons, cédé le devant de la scène, notamment aux propositions Reagan, mais enfin qui marque bien dans quelle direction s'oriente la politique française.\

QUESTION.- Monsieur le Président, lorsque vous rendez hommage à M. Arafat, en le traitant de leader intelligent et courageux et que dans un deuxième temps, vous le recevez, ou au sein d'une délégation arabe l'un de ses proches, M. Akkam Balaoui, est-ce que cela veut dire que vous cautionnez la politique des modérés de l'OLP, face à celle des durs qui sont soutenus par Hafez El Assad, le Président syrien ?

- LE PRESIDENT.- Monsieur, je n'entre pas dans ces choses-là, vous estimez que c'est rendre hommage à M. Arafat lorsqu'on dit que c'est un homme intelligent et courageux. Je pense que le chef responsable de l'OLP a des qualités personnelles. J'aurais voulu, je viens de le dire à l'instant, qu'il poussât plus loin sa connaissance aigüe de la politique du Proche-Orient jusqu'à reconnaître le droit d'en face. Je pense qu'il aurait facilité les choses, même si je reconnais que parler comme ça en l'air, sans savoir quelle est la position de l'autre partie, est difficile. On peut estimer que c'est un atout diplomatique dont est seule maîtresse l'organisation en question. Je ne peux pas me substituer à elle. J'ai parlé de l'intelligence et du courage de M. Arafat dont la situation à l'heure actuelle est très menacée là où il se trouve. J'ai dit ces mots parce que je pensais juste de les dire, mais je n'entre pas du tout dans la politique intérieure de cette organisation qui semble très troublée et où je suis tout à fait incapable de reconnaître qui a raison et qui a tort. Tout le monde aurait raison si d'un même cœur, on acceptait plus clairement les réalités qui s'imposent, le droit commun des gens, d'autant qu'on a su d'autre part montrer beaucoup de patriotisme, beaucoup de volonté. Mais je le répète, je ne rends pas spécialement hommage, je ne condamne pas non plus. Cette organisation traverse un moment difficile. J'observe et je continue de souhaiter que le peuple palestinien puisse disposer d'une place sur terre.\

QUESTION.- Monsieur le Président, la France s'est abstenue de formuler la moindre allusion aux auteurs du massacre de ses soldats au Liban. Monsieur le Président, ma question est simple : qui sont les ennemis de la Force multinationale au Liban ?

- LE PRESIDENT.- Je suppose qu'il y en a qui ne reculent devant rien, mais qui apportent eux-mêmes la réponse. Cette mission sert-elle à quelque chose ? Si elle ne servait à rien, on ne chercherait pas à l'anéantir. Cela ne peut donc être que des adversaires ou des ennemis de l'unité et de la souveraineté du Liban et de la concorde entre les citoyens, car la France a fixé une mission très claire à la Force qui la représente sur place, dans le -cadre de la demande faite par le gouvernement du Liban : assurer le contrôle de la zone qui lui a été attribuée, assurer la vie des gens dans une zone importante qui comprend, dans Beyrouth, Sabra et une partie de Chatila. Nos soldats ont préservé, sauvé, des centaines de vies. Ils n'ont pas empêché tout attentat. On l'a bien vu puisqu'ils en ont été les victimes. Mais ils l'ont fait, au bénéfice des Libanais, de tous les Libanais, de quelque confession qu'ils soient, ou de quelque idéologie dont ils se réclament. La force française, le contingent français a sauvé des centaines de vies humaines. Il est respecté à Beyrouth et je dirais même qu'on l'aime bien, note supplémentaire qui s'ajoute et qui est reconnue par tous les journalistes qui se rendent sur place. Notre enquête ne s'arrêtera pas là, croyez-le, car si nous ne sommes les ennemis de personne, je le répète pour que chacun s'en convainque, ceux qui se considèrent comme nos ennemis ne doivent pas pouvoir croire qu'ils agiront longtemps impunément.

- Voilà, les choses se sont engagées depuis des mois. La France fait son devoir, je l'ai déjà dit, conformément à son histoire et à ses engagements. Nous souffrons beaucoup de cet attentat. Tous ces jeunes gens ainsi sacrifiés à la passion des autres, au crime ! Mais cela ne change pas notre détermination. Nous continuerons de servir les objectifs que nous nous sommes fixés.\

QUESTION.- Monsieur le Président, quelles sont les mesures concrètes que votre gouvernement compte prendre pour protéger les étrangers qui résident en France et pour mettre fin à cette vague de xénophobie et de racisme ?

- LE PRESIDENT - N'exagérons pas, n'exagérons pas, il y a des débats violents, des cris, des

LE PRESIDENT.- Ne craignons pas, ne craignons pas, il y a des débats violents, des cris, des protestations, des débats politiques et en effet, vous avez raison de le dire, des tendances fâcheuses. Mais pas de vague raciste en France.

- Donc là, modérons notre jugement. Nous n'allons quand même pas faire une description qui serait inexacte. Les émigrés, surtout depuis deux ans et demi, ont vu leur statut et disons leur vie pratique, leur insertion dans la société où ils se trouvent au point de vue social, au point de vue professionnel et au point de vue des droits syndicaux, au point de vue de l'environnement, s'améliorer. Pour tout cela on peut dire que la France est un pays hospitalier. Rien n'autorise à dire le contraire bien qu'il y ait ici et là comme dans beaucoup d'autres pays des incidents tout à fait regrettables. Le gouvernement sera toujours du côté de ceux qui respectent les immigrés venus accomplir chez nous un travail qui sert à la Nation tout entière.

- Il se pose un problème pratique, c'est que les immigrés qui viennent en France dans l'application des lois, de nos lois, sont les bienvenus et doivent être respectés et protégés s'ils sont menacés. Il en arrive malheureusement en très grand nombre qui franchissent clandestinement les frontières et qui désorganisent un marché du travail, de telle façon qu'ils nuisent à la cause de leurs frères émigrés venus, eux, dans des conditions légales, car cela provoque de l'inquiétude, des ressentiments, et cela gêne le flux de l'immigration reconnue. Il faut donc y mettre fin. Voilà ce que je peux vous dire à ce sujet.

- Il faut vraiment distinguer quels sont les immigrés. Non que les personnes, clandestines ou pas, doivent être condamnées en tant que telles, mais c'est un fait social qui devient un fait politique. Les immigrés venus en conformité avec nos lois, seront respectés et protégés, je viens de le dire. Les personnes venues clandestinement seront respectées aussi, mais ne pourront pas rester sur le territoire national. Ne confondons pas cela avec une vague de racisme dans les quelques villes où l'on a constaté des excès. La position du gouvernement de la France est claire : elle est du côté de ceux que l'on opprime ou que l'on frappe ou que l'on vise. Il n'y a pas de doute là-dessus.\

QUESTION.- Monsieur le Président, sur la coopération entre la France et la Tunisie, il semble qu'il y ait une concurrence militaire qui se dessine entre la France et les Etats-Unis ici. Les Tunisiens, semble-t-il, ont acheté des avions F 5 américains plutôt que des avions français de même type. Il y a une intervention qui semble assez prometteuse sur l'avenir ici pour les Américains. Est-ce que cela ne vous préoccupe pas pour l'avenir ?

- LE PRESIDENT.- Je n'en ai pas parlé, non, je n'en ai pas parlé. Les Tunisiens achètent comme ils veulent, à qui ils veulent. C'est leur affaire. A nos représentants d'être tout à fait convainçants. Si jamais on préfère les produits des autres, c'est fâcheux pour nous, c'est à nous de nous défendre. Donc ce sont des affaires commerciales. Naturellement, je préfère qu'on achète à la France, mais ça, c'est de l'ordre de la souveraineté tunisienne et je ne peux pas en dire davantage.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez dit que les forces françaises se retireraient du Liban au premier souffle de paix, mais si aucun souffle de paix ne se manifeste, est-ce que nos forces vont rester là-bas indéfiniment ?

- LE PRESIDENT.- Enfin est-ce que je parle pour l'éternité, et vous aussi ? Nous pesons de tout notre poids pour que la situation change. Nous espérons que la situation changera et la situation ayant changé, dans le sens de la paix, puisque telle est l'hypothèse du départ, eh bien, nous partirons. Nous souhaitons qu'il y ait une force, si une force est nécessaire, si la réconciliation nationale ne l'emporte pas, une force qui soit mandatée par les Nations unies et nous avons tout de suite participé à la FINUL lorsqu'elle a été constituée. Nous pensons que tant que les Libanais auront besoin de ce soutien, il faudra le leur apporter, mais mieux vaudrait un mandat international, émanant d'une institution reconnue par tous. Si cela ne se reproduit pas, la France en raison de ses relations particulièrement fidèles à l'égard du Liban, maintiendra le contingent qu'elle y a envoyé. C'est tout ce que je peux vous dire maintenant. Ne me demandez pas de faire des prophéties sur les temps futurs, nous travaillons à ce que la situation actuelle change au bénéfice du Liban.\

QUESTION.- Monsieur le Président, je voudrais préciser une question qui vous a été déjà posée à

propos de votre attachement aux résolutions des Nations unies relatives à la question du Proche-Orient. Ma question est précise : croyez-vous monsieur le Président, que la résolution du partage de 1947 puisse constituer une base solide à la -recherche d'un règlement négocié au Proche-Orient ?

- LE PRESIDENT.- Monsieur, je ne vais pas reprendre la discussion de tous les textes qui depuis bientôt 40 ans, en tous cas plus de 30, occupent le devant de la scène. Nous avons voté ces textes, nous leur restons fidèles. Nous ne considérons pas les résolutions de l'ONU comme la loi et les prophètes, mais comme un effort d'hommes et d'Etats de bonne volonté pour parvenir à régler leurs différends. Nous sommes du côté de ceux qui cherchent la négociation et la solution pacifique, de ceux qui les préfèrent à la guerre, alors je ne peux pas me lancer maintenant dans une exégèse de tous ces textes. Cela a été fait en son temps, je ne pense pas que nous puissions longtemps continuer sur ce sujet qui, au demeurant, est un sujet fort important, je le connais.

- Y a-t-il d'autres questions, maintenant que nous allons nous séparer ?\

QUESTION.- Monsieur le Président, au Maghreb, la politique étrangère de la France socialiste nous paraît ambiguë. Au Liban, vous affirmez accomplir une mission de paix, pourtant, vous défendez un gouvernement dont la légalité ne recoupe qu'une réalité très partielle, puisque la majorité des Libanais ne se reconnaissent pas en lui. Si la position américaine de soutien du camp israélo-phalangiste a l'avantage de la clarté, la présence de la France reste incompréhensible, même si elle est assimilée de fait à la position américaine. Si réellement elle n'a pas ces dimensions, pourquoi la France ne se fait-elle pas remplacer par l'Italie, par exemple, qui, elle, a plus de distance par-rapport au conflit ?

- LE PRESIDENT.- Ah ça, c'est vous qui venez de décréter tout ça ! Vous avez une autorité dans ces matières que j'admire, mais vous avez des séries de pétitions de principe qui mériteraient d'être examinées de plus près. On a décrété que le gouvernement n'avait pas d'autorité, qu'il n'avait pas de légitimité et que la France se confondait avec l'Amérique - on vient de s'en apercevoir à Grenade ! - qu'il vaudrait mieux l'Italie que la France, après tout, je suis très bien avec l'Italie et si l'Italie veut bien accroître ses forces au Liban, je n'y verrais pas d'inconvénient. Ecoutez, si vous voulez qu'on discute vraiment sérieusement, il ne faut pas procéder par affirmations apparemment irréfutables, du moins dans votre esprit. J'ai dit ce que j'avais à dire sur ce problème, je n'y reviens pas.\

QUESTION (formulée en arabe).- Traduction : Monsieur le Président, je m'appelle Nadil Bredi, je représente l'agence de presse koweïtienne et je suis le seul à parler la langue arabe ici. Vous savez que l'Union des pays du Golfe a récemment entrepris plusieurs contacts avec le gouvernement de la France, gouvernement que vous présidez. D'après vous, quel genre de coopération pourrait-il y avoir entre votre pays et le nôtre, et est-ce que l'Union pourrait réussir dans cette tâche ?

- LE PRESIDENT.- Mais nous avons des relations très actives avec le Koweït, avec chacun des pays du Golfe, des relations très actives. Peut-on appeler cela coopération, c'est une question de vocabulaire, mais ce sont des relations très actives entre pays qui se respectent et qui s'estiment. Je ne vois pas qu'on puisse faire des remarques particulières sur la -nature de ces échanges qui correspondent aux vœux de la France et semble-t-il, aux vœux des pays en question, donc je n'ai rien à vous dire là-dessus. Je crois qu'on travaille vraiment dans d'excellentes dispositions mutuelles. Est-ce que l'Union pourrait réussir ? C'est comme pour le Maghreb, ce sont des décisions que les historiens commenteront, sur lesquelles j'ai mon opinion, mais vraiment la France n'est pas un Etat du Golfe et n'a pas à dire ce qu'il faut faire ou ne pas faire lorsqu'on est un Etat du Golfe. S'unir, ne pas s'unir ? En général, l'union vaut mieux que le contraire, mais cela dépend sur quoi.\

QUESTION (AL KARRAD, de l'Agence espagnole de presse).- Monsieur le Président, vous venez de parler des conséquences de l'entrée de l'Espagne et du Portugal au Marché commun. Pour d'autres pays, vous avez dit que la France fera de son mieux pour qu'ils n'aient pas à souffrir de la nouvelle situation. Est-ce que l'action française se fera à un niveau bilatéral ou à niveau plus large qui comprend l'Espagne et le Portugal qui sont des pays directement intéressés ?

- LE PRESIDENT.- L'Espagne et le Portugal ne sont pas encore dans la Communauté `CEE`. Ils ne peuvent donc pas prendre part à une négociation d'une Communauté à Dix et qui n'est pas encore Douze. Donc cette négociation sera forcément menée par la Communauté et la France, elle, membre de la Communauté, n'a donc pas à engager de négociations bilatérales, en son nom. Elle a simplement à rapporter au-sein de la Communauté les observations qu'elle aura jugées justes, lors de ces relations bilatérales, avec les pays en question. Cela me paraît relever du bon sens.

- Eh bien, je vous remercie et je remercie les journalistes tunisiens, ou arabes que je n'aurai pas l'occasion de voir d'ici quelque temps. Quant aux journalistes français, je leur dis à la prochaine fois. Je ne sais où exactement en les remerciant de leur -concours.\